

moins de litiges. Or, qui ne sait qu'en ce moment M. St-Julien est à la tête d'une clientèle de premier ordre. Disons mieux : cette clientèle existe depuis huit à dix ans.

Trop d'avocats tant qu'on voudra le dire, il n'en restera pas moins vrai que la qualité ne sera jamais enrayée par la quantité.

M. St-Julien, qui a 45 ans d'âge, est né à Saint-Thimothée, comté de Beauharnois. Il fit ses premières études chez les Clercs de St-Viateur et ses classiques au collège de Montréal.

Il prit ses degrés de B. C. L. à l'Université McGill, sa licence à Laval. Quand ses loisirs le lui permettront il soutiendra la thèse traditionnelle et il n'attendra pas longtemps une chaire qu'il remplira dignement.

Ses premiers associés furent l'hon. M. Prevost et le maire Préfontaine. Vinrent ensuite les sociétés Prevost et St-Julien, Champagne et St-Julien, enfin celle d'aujourd'hui, St-Julien et DeBoucherville.

Comme avocat, il a su gagner et conserver la confiance de clients importants.

L'important commerce de liqueurs a très souvent eu recours à lui, et Ste-Cunégonde, alors que l'élément conservateur y dominait, le choisissait pour avocat.

On le sait, notre ami est un libéral, un solide. Il n'y a pas de tergiversations avec lui, bien que d'un